

### S. G. MONSEIGNEUR MATHIEU APPROUVE LA CAMPAGNE DES ÉPARGNES DE GUERRE

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a approuvé la campagne des Timbres. Voici ce qu'il disait récemment:

“ Un moraliste illustre du siècle dernier, qui a été apprenti, puis ouvrier, avant de s'élever aux postes politiques les plus importants et de prendre une part dans l'émancipation de son pays, FRANKLIN, résume en deux mots, dans ses ouvrages populaires, l'enseignement que lui a donné son expérience personnelle : TRAVAIL. ÉCONOMIE. Or, le travail est le bon emploi du temps ; l'économie est le bon emploi du salaire.

“ Au jeune homme qui entre dans la vie avec une bourse vide et le cœur plein de désirs ardents et de bonnes intentions, ambitieux de s'aguerrir contre la misère qu'il a peut-être connue au foyer, ambitieux de pourvoir à ses propres besoins, il faut dire et ne jamais cesser de répéter : “Travaille, économise.”

“ Le gouvernement canadien donne ce conseil et en même temps il offre un moyen facile de le mettre en pratique, savoir, en émettant des Timbres d'Épargne de Guerre que tous, riches et pauvres, peuvent se procurer facilement.

“ Espérons que nos concitoyens comprendront leur propre intérêt et qu'ils s'empres-  
seront de montrer à la fois qu'ils aiment leur cher Canada et qu'ils désirent son progrès”.

Le Comité National des Épargnes de Guerre annonce que des Timbres d'Épargne de Guerre et des Timbres d'Économie, imprimés en français, sont actuellement distribués aux agents dans toute la province de Québec et que, par conséquent, ils sont à la disposition de tous ceux qui désirent s'en procurer. Il y a eu une demande considérable de ces timbres, et maintenant qu'il y en a, on croit qu'il s'en vendra en grande quantité.

## AVIS AUX INSTITUTRICES

COURS NORMAL D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER—1919-1920.

Le Cours Normal pour la formation des maitresses d'enseignement ménager se donnera à l'École Ménagère Provinciale de Montréal, du 15 septembre 1919 au 15 juin 1920.

Le programme d'études comprend l'étude théorique et pratique de toutes les branches de l'Enseignement Ménager : Art Culinaire, Économie Domestique, Hygiène, Dessin, etc.

Un diplôme spécial est délivré, en fin d'année, aux Elèves-Maitresses qui ont subi avec succès leurs examens de sortie.

Pour être admise à ce cours, il faut posséder le Diplôme Modèle et avoir déjà exercé comme institutrice, au moins deux ans.

Les cours, le logement et la nourriture sont gratuits, les détails à ce sujet seront donnés aux Institutrices acceptées.

Les fournitures de classe sont à la charge des élèves et se montent approximativement à \$10 00.

Les intéressées sont priées d'envoyer au plus tôt leur demande d'admission. Il leur sera alors adressé un questionnaire, qui permettra à l'Administration de statuer sur cette demande.

Adresser toute correspondance aux “Ecoles Ménagères Provinciales”, rue Platt, Montréal.

JEANNE ANCTIL,  
Directrice.